



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le
lundi le 11 avril 2016 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19h30 et vérifie le
quorum.

2016-04-073
6372

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à
l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre
du jour soit ainsi accepté.

2016-04-074
6372

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à
l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la session ordinaire
tenue le 14 mars et la session spéciale du 14 mars 2016.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des
questions.

2016-04-075
6372

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 mars 2016.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 2 147 m³, moyenne : 74 m³/jr
Les Buissons : 6 282 m³, moyenne : 251 m³/jr
Station de recherche : 07-03-2016 au 04-04-2016 0,1 m³
Camping de la Rive : Non disponible

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 09 et 23 mars 2016
Incendies : 04, 15 et 17 mars 2016
Premiers répondants : 06, 11, 21, 23, 27 et 30 mars 2016
Formation : Premiers répondants
Matières dangereuses
Pompier 1

- M.R.C. de Manicouagan

Aucun

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2016-04-076
6373

CORRESPONDANCE :

Reçue :

* M. Bernard Guay, directeur général de la fiscalité et de l'évaluation foncière -16-03-31- information concernant la modification au règlement municipal décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1.

Expédiée :

* M. David Pelletier, arpenteur-géomètre, Groupe Cadoret -16-03-18- envoi de la résolution numéro 2016-03-045 selon laquelle le conseil municipal refuse la demande de dérogation mineure numéro DM-2016-01 afin de régulariser l'implantation du garage isolé privé qui se veut à l'intérieur de la cour avant car il n'y a pas eu de permis d'émis pour ces travaux de construction. Cependant, le conseil est d'avis que la construction serait protégée par droit acquis.

* M. Bobby Miller, Michel Miller inc. -16-03-21- envoi de la résolution numéro 2016-03-052 selon laquelle le conseil municipal accepte le prix budgétaire de Michel Miller inc. afin de procéder à des travaux supplémentaires concernant l'aménagement de nouveaux puits d'eau potable et le remplacement de conduites, et ce, au coût de 6 307,05 \$, plus taxes.

* M. Daniel Malenfant, Magnor inc. -16-03-21- envoi de la résolution numéro 2016-03-053 selon laquelle le conseil municipal autorise la compagnie Magnor à réaliser les travaux d'entretien au système de filtration à la station de pompage de Pointe-aux-Outardes, au coût de 7 209,83\$, plus taxes.

* Mme Marie-Michèle Lévesque, 21, rue Harvey -16-03-23- envoi de la résolution numéro 2016-03-054 selon laquelle le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure numéro DM-2015-06 afin de régulariser l'implantation de l'agrandissement avant de la résidence qui se veut inférieure à 11 mètres.

* M. Yann St-Laurent, Entreprises R. & G. St-Laurent inc. -16-03-23- envoi de la résolution numéro 2016-03-056 selon laquelle le conseil municipal accepte de reconnaître un droit acquis pour l'exploitation d'une sablière et d'une tourbière (Terre végétale) pour fins de vente et qui aurait débuté vers 1975 sur le lot 4 919 265.

* M. Marcel Perreault, directeur, Refuge animal Le Chapitou -16-03-23- envoi de la résolution numéro 2016-03-062 selon laquelle le conseil autorise Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer, tel que déposé, le protocole d'entente avec le Refuge animal Le Chapitou.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

* M. Pascal Villeneuve, Construction Fortin & Lévesque -16-03-23- envoi de la résolution numéro 2016-03-070 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes va procéder au paiement des demandes de paiements # 4 et # 5 de Construction Fortin & Lévesque inc., pour les travaux terminés au 8 mars 2016 concernant l'agrandissement et le réaménagement du Centre des loisirs. Le montant à payer est de 82 684,62 \$, taxes incluses.

* M. Alain Ouellet, directeur général, Commission scolaire de l'Estuaire - 16-03-30- envoi de deux copies du protocole d'entente dûment signées.

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2016-04-077
6374

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2016-04-11.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun.

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

2016-04-078
6374

LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT 328-16 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 300-2009 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

RÈGLEMENT 328-16

MODIFIANT LE RÈGLEMENT 300-2009 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que le conseil décrète ce qui suit :

1. L'article 2 du règlement 300-2009 est remplacé par le suivant :

À compter du 1^{er} août 2016 est imposé sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multi ligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

2. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

Adopté à une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 avril 2016 à laquelle il y avait quorum; **résolution numéro 2016-04-078.**

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



AVIS DE MOTION: Dispense conformément au Règlement encadrant la taxe municipale pour le service 9-1-1, prévu par le gouvernement

ADOPTION: 11 avril 2016
PUBLICATION: _____ 2016, Gazette officielle du Québec

ENTRÉE EN VIGUEUR: _____ 2016

André Lepage
Maire

Dania Hovington
Directrice générale/secrétaire-trésorière

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2016-04-079
6375

ÉVALUATION EXHAUSTIVE DE LA FORMATION DES EFFECTIFS DES SERVICES INCENDIES DE LA MRC MANICOUAGAN

CONSIDÉRANT QUE l'article 11, du chapitre V, du Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal stipule que «Tant qu'ils ne changent pas d'emploi, sans avoir à remplir les conditions nouvelles prévues par le présent règlement, les personnes qui, au 16 septembre 1998, occupaient la fonction de directeur, préventionniste, pompiers, officier ou se trouvaient sur la liste d'admissibilité d'une municipalité, peuvent continuer à exercer les mêmes fonctions au sein d'un service de sécurité incendie»;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité publique effectue une étude exhaustive afin de documenter la rétention des ressources en matière de sécurité incendie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes atteste que le document joint est conforme et fait foi du recensement de l'ensemble des effectifs de la municipalité en sécurité incendie.

Lesdits documents seront transmis par la MRC de Manicouagan au ministère de la Sécurité publique dans le cadre de son étude.

2016-04-080
6375

APPEL D'OFFRES POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS - PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉPARATION DE LA STABILISATION LE LONG DES BERGES DU FLEUVE SAINT-LAURENT SUR LE TERRITOIRE MUNICIPAL DE POINTE-AUX-OUTARDES (RUE LABRIE OUEST)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire procéder à un appel d'offres public 2016-01 pour des services professionnels afin de réaliser les plans et devis concernant les travaux de réparation de la stabilisation le long des berges du fleuve Saint-Laurent sur le territoire municipal de Pointe-aux-Outardes (rue Labrie Ouest);



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres se fera par un système de pointage;

CONSIDÉRANT QUE Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, est responsable de l'octroi du contrat.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de procéder par appel d'offres public concernant des services professionnels afin de préparer les plans et devis pour la réalisation de travaux de réparation de la stabilisation le long des berges du fleuve Saint-Laurent sur le territoire municipal de Pointe-aux-Outardes (rue Labrie Ouest), dès que les documents seront prêts.

2016-04-081
6376

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES – AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX PUIITS D'EAU POTABLE ET LE REMPLACEMENT DE CONDUITES

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de procéder à des travaux supplémentaires concernant l'aménagement de nouveaux puits d'eau potable et le remplacement de conduites.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter le prix soumis par Michel Miller inc. afin de procéder à :

- La modification de l'automate de filtration avec le nouvel automate et les démarreurs des puits et faire la programmation en conséquence (station de pompage secteur PAO);

et ce, au coût de 1 277,99 \$, taxes incluses.

Il est également résolu que ces coûts seront pris dans le surplus accumulé.

2016-04-082
6376

DEMANDE D'INCLUSION EN ZONE AGRICOLE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal prend connaissance de la demande d'inclusion en zone agricole pour la propriété située au 178, chemin Principal, sur les lots 4 918 707, 4 919 279 et 4 919 438;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur veut bénéficier d'une aide financière du MAPAQ;

CONSIDÉRANT QUE les parties de terrain situées en zone d'habitation sont exclues de la demande;

CONSIDÉRANT QUE la résidence du propriétaire située sur le lot 4 918 707 ne fait pas partie de la demande d'inclusion;

CONSIDÉRANT la présence des aires d'alimentation des puits d'eau municipaux;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de donner un avis favorable pour le projet d'inclusion en zone agricole des lots faisant l'objet de la présente demande d'inclusion, excluant la partie en zone d'habitation et la résidence de l'exploitant.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



Sous réserve d'une exploitation biologique à l'intérieur de l'aire d'alimentation d'un puits de captage et dans un rayon de 60 mètres à l'extérieur de ce dernier et la mise en place d'un piézomètre à un endroit approuvé par la municipalité.

2016-04-083
6377

RADIO CELLULAIRE – PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS ADJOINT

- CONSIDÉRANT** l'engagement d'un préposé aux travaux publics adjoint à temps plein;
- CONSIDÉRANT QU'** un radio cellulaire avec fonction « push to talk » est efficace et est le meilleur moyen pour rejoindre l'employé municipal;
- CONSIDÉRANT QUE** les employés municipaux auront le même système de communication;
- CONSIDÉRANT** la soumission reçue de la compagnie Bell.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de la compagnie Bell :

- pour la fourniture de 1 appareil Sonim XP5 pour le service des travaux publics au coût de 28 \$/mois, plus taxes;

Il est également résolu d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat d'une durée de 3 ans avec la compagnie Bell.

2016-04-084
6377

ALLIANCE EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES AÎNÉS DE LA CÔTE-NORD

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Pointe-aux-Outardes devienne signataire de l'Alliance en faveur de l'amélioration des conditions de vie des aînés de la Côte-Nord et que cette volonté se traduise par :

- des cours d'informatique afin de briser l'isolement;
- l'implantation d'un système de sécurité inter-voisinage;
- l'aménagement d'un parc intergénérationnel.

Aussi, à cette même assemblée, notre organisme a formellement délégué M. Herman-Carl Gravel pour participer à l'événement régional qui se tiendra à Sept-Îles les 26 et 27 octobre 2016 (programme et précision à venir). Il pourra ainsi participer activement aux travaux et débattre, au nom de notre organisation, des orientations et priorités de l'engagement collectif.

Il est entendu qu'une assemblée de notre conseil d'administration devra se tenir entre le 28 octobre et le 14 décembre 2016 pour permettre aux membres de notre conseil d'administration de prendre connaissance du texte final de l'Alliance en faveur de l'amélioration des conditions de vie des aînés de la Côte-Nord et de déléguer la ou le représentant qui sera habilité à signer l'Alliance (en personne) à l'occasion de la séance de signatures prévue le 15 décembre 2016 à Baie-Comeau (lieu et programme à préciser).

2016-04-085
6377

DEMANDE DE DON – SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2016

- CONSIDÉRANT** la demande de don reçue du Centre de bénévolat Manicouagan dans le cadre de la semaine de l'action bénévole 2016.



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 75 \$ au Centre de bénévolat Manicouagan dans le cadre de la semaine de l'action bénévole 2016.

**2016-04-086
6378**

POLYVALENTE DES BAIES – GALA MÉRITAS 2016

Il est proposé par le conseiller Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 200 \$ au « Gala Méritas » de la polyvalente des Baies tout en ayant trois (3) critères possible dans l'ordre de priorité pour l'élève qui sera récipiendaire, soit :

- être résident de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;
- amélioration significative au plan académique;
- qui s'implique dans le milieu scolaire.

**2016-04-087
6378**

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION – CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES DU SECTEUR OUEST DE LA CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT

la demande de renouvellement de l'adhésion à la Corporation des Services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes adhère à la Corporation des Services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord, au coût de 150 \$.

**2016-04-088
6378**

DEMANDE DE DON – GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE 2016

CONSIDÉRANT

la demande de don reçue de M. André Leclerc qui participe au Grand défi Pierre Lavoie 2016, en parrainant l'École les Dunes de Pointe-aux-Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 50 \$ au Grand défi Pierre Lavoie, au nom de M. André Leclerc.

**2016-04-089
6378**

CONGRÈS 2016 – ASSOCIATIONS DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister au congrès 2016 de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 15, 16 et 17 juin 2016, à Québec, au coût de 503 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.

**2016-04-090
6378**

REPRÉSENTANT – RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que tous les conseillers (ères) municipaux de Pointe-aux-Outardes soient autorisés à remplacer M. le maire de Pointe-aux-Outardes lors de rencontres tenues avec la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2016-04-091
6379

PROJETS – POLITIQUE FAMILIALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire participer à la continuité de projets qui sont liés à la poursuite des objectifs de la politique familiale municipale;

CONSIDÉRANT QUE la FADOQ a servi un déjeuner à prix réduit pour la journée familiale lors de la semaine de relâche en février dernier;

CONSIDÉRANT QUE le local du Cercle des fermières a été relocalisé, dans l'agrandissement du Centre des loisirs afin de céder leur local à la Troupe Art'Scène qui réalise des activités intergénérationnelles et qu'il faut réaménager le rangement dans leur nouveau local.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de remettre les montant suivants :

- Déjeuner journée familiale	FADOQ	250 \$
- Aménagement du rangement nouveau local	Cercle des fermières	250 \$

2016-04-092
6379

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2015 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter les états financiers 2015 de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes.

2016-04-093
6379

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2015 DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES, AINSI QUE LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Mme Geneviève Arsenault, du bureau Mallette, C.A., donne les explications sur le rapport financier 2015 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, ainsi que sur le rapport du vérificateur, et répond aux interrogations des membres du conseil municipal.

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie et résolu à l'unanimité, d'accepter les états financiers 2015 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, le tout tel que présenté par la firme comptable Mallette, C.A.

AFFAIRES NOUVELLES

2016-04-094
6379

AUTORISATION DE SIGNATURES – VENTE DE TERRAIN – RUE LABRIE

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. André Lepage, maire, et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les documents concernant la vente du lot 21-1-7 (5 663 561), du rang de la Pointe-aux-Outardes à M. Nelson Jacques.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

2016-04-095
6380

**DEMANDE DE PAIEMENT # 3 – AMÉNAGEMENT DES NOUVEAUX
PUITS D’EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT la demande de paiement #3 de Michel Miller inc. pour les travaux terminés au 8 avril 2016 concernant l’aménagement des nouveaux puits d’eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 45 125,58 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE M. Maxime Leblanc, ingénieur, Groupe-conseil TDA, recommande le paiement tel que soumis par l’entrepreneur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l’unanimité, de procéder au paiement de la demande de paiement #3, de Michel Miller inc., pour les travaux terminés au 8 avril 2016 concernant l’aménagement des nouveaux puits d’eau potable. Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 45 125,58 \$, taxes incluses.

2016-04-096
6380

ACHAT –TABLES À LANGER

CONSIDÉRANT QU’ il serait pratique d’installer 1 table à langer dans chaque salle de toilette au centre des loisirs;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l’unanimité, de procéder à l’achat de 2 tables à langer pour le Centre des loisirs auprès de L’Atelier du chef, au coût de 827,82 \$, taxes et transport inclus.

2016-04-097
6380

PUBLICITÉ – SEMAINE DE L’ACTION BÉNÉVOLE 2016

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a souligné ses bénévoles, le vendredi 8 avril 2016;

CONSIDÉRANT QUE le journal Le Manic publiera un cahier spécial, le 20 avril 2016, dans le cadre de la semaine de l’action bénévole.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l’unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes publie une page photos de sa soirée en l’honneur de ses bénévoles dans le cahier spécial du journal Le Manic, au coût de 475 \$, plus taxes.

2016-04-098
6380

DEMANDE DE DON – RANDONNÉE VÉLO SANTÉ 2016

CONSIDÉRANT la demande de don reçue de M. Dave Prévèreault qui participe à la Randonnée Vélo Santé 2016.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l’unanimité des membres votants, de faire un don de 50 \$ à la Randonnée Vélo Santé 2016, au nom de M. Dave Prévèreault.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



Le conseiller Dave Prévèreault s'abstient de participer au vote en raison de son intérêt direct dans la décision.

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2016-04-099
6381

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 54.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

